

Fourrière et casse automobile

Par fredicross, le 22/07/2013 à 13:36

Bonjour, est ce légal qu'une casse automobile démonte et vende des pièces de véhicules provenant de fourrière, fourrière qui est censée mettre ces véhicules complets en destruction ainsi que leurs cartes grises? Que risque la casse et la fourrière? Qui contacter pour faire constater cela?

D'avance merci.

Par moisse, le 23/07/2013 à 08:00

bonjour

Non seulement c'est légal, mais ce système de récupération permet le recyclage à meilleur compte de pièces détachées en bon état, même si la carrosserie ou le châssis rende le véhicule "donneur" inutilisable.

Reste que s'agissant d'un vendeur professionnel, il supporte les garanties légales sur les pièces qu'il vend à un particulier.

Par qingshuang, le 23/07/2013 à 08:31

je ne comprends pas bien ,pourquoi c'est légal? c'est ridicule

XXXXXXXXXXX

Par chaber, le 23/07/2013 à 09:05

bonjour qingshuang

Veuillez éviter de fournir des liens publicitaires.

Comme le fait remarquer Moisse c'est légal. De plus la vente à la casse fait rembourser une partie des frais de fourrière

Par amajuris, le 23/07/2013 à 09:25

bjr,

sachant que ces véhicules n'ayant jamais été récupérés par leurs propriétaires malgré les relances de la fourrière, il faut bien s'en débarrasser.

donc la fourrière utilise la voie légale pour détruire les véhicules et on recycle ce qui peut l'être.cdt